



entrepreneurs!

fédération vaudoise

RAPPORT ANNUEL
2014

2792

ENTREPRISES MEMBRES ET AFFILIÉES

21 804

COLLABORATEURS

ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ | CARRELAGE | CHARPENTERIE | CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

GÉNIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS | MAÇONNERIE | MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

PLÂTRERIE ET PEINTURE | REVÊTEMENTS DE SOLS

TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE | VITRERIE ET MIROITERIE

RAPPORT ANNUEL

2014

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Pour la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la plus grande association patronale vaudoise du secteur de la construction, 2014 a d'abord été l'année du 110^e anniversaire. Durant cette année caractérisée par une activité économique et politique intense, des services aux membres en effervescence, la fédération a concrétisé des projets ambitieux. Mais soudain, un événement tragique est venu bouleverser son déroulement. En octobre, un accident d'hélicoptère emportait trois membres de sa direction, alors que son directeur et un membre de son Comité directeur étaient grièvement blessés.

Parmi les victimes figurait également la regrettée Anne-Marie Bauer, assistante de direction émérite et peintre à ses heures. Nous avons choisi une série de ses œuvres pour illustrer ce rapport annuel. Un hommage à cette femme exceptionnelle qui a travaillé 36 ans pour la fédération et qui en incarnait la mémoire vive. Vives justement, ses peintures prolongent ici l'esprit dynamique que ces disparus ont insufflé à notre association, et que nous nous engageons aujourd'hui à pérenniser.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
SOMMAIRE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ	
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
MESSAGE DU DIRECTEUR	7
LA FÉDÉRATION ENDEUILLÉE	8
FAITS MARQUANTS	10
CONNAÎTRE ET SE FAIRE CONNAÎTRE	12
POLITIQUE PATRONALE	14
FORMATION PROFESSIONNELLE	16
PRESTATIONS AUX MEMBRES	17
PRÉSENTATION	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
COMITÉ DIRECTEUR	20
COMITÉ DE DIRECTION	21
RAPPORT FINANCIER	
BILAN	22
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	23
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
ORGANIGRAMME, à l'intérieur du rabat de couverture	

MESSAGE DU PRÉSIDENT

2014, une année de fête et de peine



Pour la Fédération vaudoise des entrepreneurs, 2014 aurait dû rester dans les annales comme une année de joie et de célébration, celle du 110^e anniversaire de notre création. Elle s'inscrira finalement dans l'histoire comme une année de grande peine, marquée par la perte de quatre collègues et amis ainsi que de leur pilote, le 2 octobre.

Elle s'inscrira finalement dans l'histoire comme une année de grande peine.

Cette date restera dans les mémoires et nous ne rendrons hélas jamais assez hommage à Jean-Pierre Rosselet, notre président, à Christian Michoud et Bernard Steck, mais aussi à Anne-Marie Bauer, secrétaire tant dévouée, pour leur contribution à l'histoire de la fédération. C'est pourquoi les premiers sont nommés respectivement président et membres d'honneur de notre institution et que notre regrettée secrétaire voit ses œuvres reproduites dans ce rapport, puis bientôt révélées lors d'une exposition dans nos bâtiments de Tolochenaz.

Avant, puis après ce drame, l'activité de la fédération s'est révélée très riche, en 2014. Pour fêter les 110 ans de cette vénérable institution, nous avons soutenu, puis assisté à Chantier-Le spectacle, à Echallens, avant de célébrer dignement cet anniversaire lors d'un grand événement à Tolochenaz.

En matière de politique, 2014 restera comme l'année du développement de la carte professionnelle, véritable outil de lutte contre le travail au noir. Cette carte est pour nous, comme pour toutes les associations patronales du secteur de la construction, un outil de lutte efficace contre les fléaux qui mettent en péril nos métiers et nos entreprises. Saisissons cet élan insufflé depuis déjà deux ans au sein de notre fédération pour poursuivre le combat contre d'autres plaies qui nous guettent, comme les entreprises dites « à faillites multiples » ou toutes celles qui pratiquent du dumping sur les prix ou les salaires.

Nos entreprises membres font de réels efforts en matière de formation, de respect des conventions collectives, notamment. A nous, association patronale, de les soutenir en contribuant à leur apporter un cadre propice pour l'exercice de leur métier. Être membre de la fédération signifiera de plus en plus, j'en suis certain, appartenir à une corporation qui défend avec force nos métiers et nos entreprises face à ceux qui s'assèment sur toutes les règles économiques et éthiques.





MESSAGE DU DIRECTEUR

Le Comité directeur, en 2013, avait confié la mission à la Fédération vaudoise des entrepreneurs d'offrir un maximum de services à ses membres et affiliés, tout en leur simplifiant les démarches administratives.



En 2014, nous avons répondu concrètement à cette demande, en organisant ou réorganisant plusieurs services.

En premier lieu, le service Conseils et assistance aux entreprises, totalement nouveau, devrait permettre à terme à un maximum de nos membres d'accéder aux marchés publics. Emmené par un architecte familier des marchés publics, ce service propose son appui aux entreprises pour accéder aux offres. Aussi, il guide les collectivités publiques lors de l'élaboration de leurs projets de soumissions, afin que ces documents soient réalistes, conformes aux règles d'usages et surtout compatibles avec la réalité des entreprises.

Autre préoccupation, les assurances sociales occupent une large part du temps administratif dépensé par les entreprises. C'est notamment la raison pour laquelle nous avons groupé, depuis le 1^{er} octobre 2014, la gestion du deuxième pilier avec le premier pilier et toutes les autres cotisations sociales. Ainsi notre Caisse AVS 66.1 est désormais en charge de toutes les assurances sociales relatives à nos membres et affiliés.

Ce regroupement induit à l'interne de réelles économies, directement profitables aux entreprises. Sur le plan technique, nous avons pu mettre en place un système de facture unique, simplifiant les démarches administratives des entreprises. A Tolochenaz, ce remaniement des entités s'est traduit par une nouvelle composition du Comité de direction (CODIR).

La concrétisation de ces projets a été possible en 2014 - malgré le drame qui nous a frappés - grâce à la solidarité existante au sein de l'équipe actuellement en place, que je souhaite ici remercier.

Cet esprit positif permettra à la fédération de poursuivre sur cette voie en 2015. Relevons par exemple une offre étendue de notre service Prestations ressources humaines qui, en plus du traitement des salaires, proposera de nouvelles prestations destinées à simplifier l'administration des entreprises.

Cet esprit positif permettra à la fédération de poursuivre sur cette voie en 2015.

Les 200 collaborateurs œuvrant au sein des trois entités de Tolochenaz – Caisse AVS 66.1, Ecole de la construction et fédération – sont conscients de l'attente de nos membres et mettent tout en œuvre pour offrir aux entreprises de la construction un terrain et un marché propices à l'exercice de leur art qui consiste, rappelons-le, à construire des endroits où il fait bon vivre.

LA FÉDÉRATION ENDEUILLÉE

Le 2 octobre 2014, alors qu'elle se rendait à un congrès professionnel organisé à Sochaux, une délégation de la Fédération vaudoise des entrepreneurs a été victime d'un brutal accident d'hélicoptère.

Cette catastrophe a coûté la vie à Anne-Marie Bauer, son assistante de direction, Jean-Pierre Rosselet, son président, Christian Michoud, son vice-président, Bernard Steck, un membre de son Comité directeur, ainsi qu'au pilote, ami proche de la fédération. Les deux survivants, son directeur Georges Zünd et un autre membre de son Comité directeur, Cédric Frossard, ont été grièvement blessés. Toute l'association patronale s'est jointe à la douleur des familles. « Cette année devait être une année de fête, celle des 110 ans de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Elle restera dans l'histoire comme celle d'une tristesse abyssale, celle du deuil », selon Yves Nicolier, qui deviendra président ad interim suite à la tragédie.

Plus de mille personnes se sont recueillies lors d'une cérémonie d'hommage organisée en la Cathédrale de Lausanne en mémoire des disparus. Leur mort venait endeuiller leur famille, mais aussi tout un canton dont ils avaient été des acteurs essentiels de la vie économique, politique, sportive et sociale. Aussi, de nombreuses personnalités se sont succédées pour souligner les qualités des disparus, à l'instar de Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, Christophe Reymond, directeur du centre patronal, Alain Joseph, président du Lausanne-Sport ou encore du Conseiller national Olivier Feller. Une multitude d'anonymes ont également témoigné leurs messages de soutien sur deux livres d'hommages, l'un au siège de la fédération, l'autre virtuel, sur son site internet. Le présent rapport annuel ne peut que réitérer ici ses hommages.



Anne-Marie Bauer

C'est en 1978 qu'Anne-Marie Bauer a débuté sa carrière à la fédération comme secrétaire du responsable du secteur second œuvre, M. Arnaldo Bovera. Puis, en 1984, ses grandes qualités l'amèneront naturellement à être promue en tant qu'assistante de direction, poste qu'elle occupera pendant... 30 ans! Pleine d'une gentillesse sincère, collègue aussi appréciée que respectée, douée d'un professionnalisme hors norme, elle incarnait l'un des piliers de l'association, garante de l'esprit de l'institution. En toute discrétion, elle était en réalité le bras droit de la direction.



Jean-Pierre Rosselet

On se souviendra de Jean-Pierre Rosselet comme d'un président exceptionnel, plein d'une franchise et d'une bonhomie qui faisaient de lui l'ami de tous. Administrateur de Dénériaz SA, défenseur remarquable des entreprises de la construction, il incarnait, depuis sa nomination à la présidence en 2011, le nouveau souffle de l'association patronale. « Ce point d'exclamation est l'affirmation de notre état, de notre condition d'entrepreneurs, que nous sommes fiers d'arborer et de représenter ! », affirmait-il à propos de la nouvelle identité visuelle de la fédération. Rappelons l'ampleur de son engagement. On lui doit le projet des cartes professionnelles destinées à lutter contre le travail au noir. Il s'est aussi investi, au lendemain de l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, pour imaginer des solutions viables pour le secteur. La révision de la loi sur les marchés publics était un autre de ses chevaux de bataille. Autant de projets que la fédération entend aujourd'hui mener à bien, en sa mémoire.



Christian Michoud

Si beaucoup de Vaudois connaissent son amour du Lausanne-Sport, dont il présidait le club de soutien du « Onze d'or », moins sans doute connaissent sa passion pour la politique professionnelle, dont il était incontestablement un ardent défenseur. Directeur de Membrez SA, il a rejoint le Conseil d'administration de la Fédération vaudoise des entrepreneurs en 2008, avant d'être élu au Comité directeur, puis à la vice-présidence en 2012. Il était aussi le vice-président de la région Romandie de la Société Suisse des Entrepreneurs, la SSE. Hautement respecté par ses confrères, il deviendra, au fil du temps, une véritable référence dans le milieu de la construction. S'investissant intensément dans les milieux sportifs et associatifs, il était un homme d'une extrême gentillesse et générosité. Un exemple pour beaucoup, voire une figure paternelle pour certains.



Bernard Steck

Tirons enfin notre chapeau à Bernard Steck, membre du Comité directeur depuis 2007. Né en 1951, il a repris en 1988 l'entreprise familiale de construction métallique à Moudon, transformée en Bernard Steck SA en 1994, puis récemment en Steckmétal SA, dont il était l'administrateur. Dès les années 1980, il s'est intensément investi dans la politique professionnelle et dans la défense de son métier, jusqu'à devenir le président du groupement romande de l'USM, l'Union suisse du métal. Cette ferveur, il savait la transmettre à ses pairs comme à ses partenaires de négociations. Sa ténacité, son franc-parler et son humour resteront dans les annales de la fédération.

FAITS MARQUANTS

La Fédération vaudoise des entrepreneurs a fêté ses 110 ans en 2014! L'occasion de revenir sur les fondements de cette grande aventure patronale, née en 1904 d'une idée simple et géniale: s'unir et défendre ensemble les métiers de la construction.

Cent-dixième anniversaire

Sous l'impulsion d'une poignée d'entrepreneurs et de maîtres d'état visionnaires, la fédération a d'abord été créée pour faire face aux grèves virulentes du début du 20^e siècle. Progressivement, elle est passée de l'affrontement au partenariat social. Pourtant, malgré une paix du travail ancrée depuis des décennies dans le pays, la question de la responsabilité sociale des entreprises demeure toujours d'actualité. Avec les défis économiques, environnementaux et politiques que soulèvent aujourd'hui les entrepreneurs, il est clair que la fédération a son rôle à jouer. Pour ses membres fidèles, elle apparaît comme un partenaire associatif irremplaçable.



« Cent-dix ans, ce sont cinq ou six générations d'entrepreneurs qui ont construit ce canton et qui, tout au long de ces cent-dix ans, ont aussi créé puis développé la fédération telle qu'elle est aujourd'hui », rappelait également son président Jean-Pierre Rosselet lors des festivités officielles.

Malgré une paix du travail ancrée depuis des décennies dans le pays, la question de la responsabilité sociale des entreprises demeure toujours d'actualité.

Organisée en septembre 2014, elles ont rassemblé quelque 500 membres, collaborateurs, partenaires économiques et politiques venus partager ce moment convivial et chargé d'histoire. Les discours enjoués du ministre vaudois de l'économie et des sports, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, et celui du Conseiller national Olivier Français, ainsi qu'une exposition rétrospective, célébraient cette magnifique épopée. Pour couronner le tout, entre Dj, mousseux et petits-fours, une animation humoristique signée Thomas Wiesel et une troupe des jongleurs de feu venaient égayer ce beau monde.



CONNAÎTRE ET SE FAIRE CONNAÎTRE

La Fédération vaudoise des entrepreneurs continue à se faire connaître auprès du grand public au travers d'événements, de sponsoring et de campagnes de promotion.

Dans un souci constant d'information auprès de ses membres et partenaires, de multiples conférences-débats ont été organisés sur le site de Tolochenaz.

Conférences et débats

En mars, la fédération débutait son cycle de conférences avec un sujet qui préoccupe passablement les entrepreneurs vaudois: la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Politiques et professionnels du bâtiment ont ainsi pu partager leurs inquiétudes et leurs idées sur ce qu'ils considèrent comme un carcan législatif extrêmement contraignant, en présence de la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Aussi, la LAT impose une densification du domaine bâti en zones urbaines. Parmi les solutions, la surélévation des immeubles s'impose comme une piste tout à fait intéressante et rentable. C'était le propos des architectes, investisseurs, représentant communaux et professionnels de la construction venus partager leur expérience lors d'un autre *cinq à sept* organisé sur le sujet.

Fin juin, le site de Tolochenaz accueillait également le premier Forum vaudois du logement. Comment résoudre la pénurie du logement dans le canton de Vaud? Plus de 200 participants étaient là pour en débattre, à l'initiative de la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, Cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS).

Autre sujet brûlant discuté à la rentrée: l'énergie! A l'horizon 2050, les mesures de la Confédération prévoient en effet de baisser

de 54% notre consommation énergétique et d'augmenter la part d'énergies renouvelables. Aux professionnels de transformer ces contraintes en opportunités, de dépasser leurs craintes et de convaincre leurs clients, selon les spécialistes invités à la table ronde

D'ici à l'horizon 2050, notre consommation énergétique devra baisser de 54%.

En novembre enfin, le Conseiller fédéral Johan Schneider-Amman était de passage à la fédération, dans le cadre d'une journée dédiée aux Commissions professionnelles paritaires concernant les travailleurs détachés. Représentants patronaux, syndicaux et cantonaux étaient ainsi amenés à poser directement leurs questions à l'éminent politique, lequel s'est personnellement engagé en faveur de davantage de contrôles de terrain.

Habitat-Jardin 2014

Toujours plus grand, toujours plus beau, le stand de la Fédération vaudoise des entrepreneurs au salon Habitat-Jardin, en mars dernier, a également contribué à faire connaître l'association. En investissant les quelque 800 m² de la Halle 38 du Palais de Beaulieu à Lausanne, la fédération se proposait de mettre en valeur le savoir-faire de ses entreprises. Au travers de démonstrations de professionnels, le public était invité à découvrir onze métiers du bâtiment. Tout au long du salon, les représentants de



*La Conseillère d'Etat
Béatrice Métraux
lors du Forum vaudois
du logement*



la fédération ont répondu aux besoins concrets du public en matière de construction, chaque intéressé repartant au passage avec un annuaire des entreprises membres.

Sponsoring

La Fédération vaudoise des entrepreneurs ne se contente pas de soutenir ses entreprises, mais aussi sa culture régionale! Depuis quelques années, elle met à disposition son fonds culturel pour soutenir des événements habituellement peu médiatisés. En 2014, elle s'affirmait notamment comme partenaire principal de «Chantier-Le spectacle» à Echallens, ou encore de «La Riviera prend son temps au pays des merveilles», deux spectacles d'envergure, pleins de magie et d'humour.

La fédération s'engage aussi en faveur de la jeunesse. Elle a financé la construction d'un phare haut de 20 mètres, conçu par le champion suisse de charpente Raphaël Baumgartner, à l'occasion du 69^e Giron de la Jeunesse de Longirod. Ces actions de sponsoring tendent à faire connaître la fédération au-delà du monde de la construction.

Campagne de promotion

L'année 2014 restera enfin dans les mémoires comme celle du lancement d'une vaste campagne de promotion des métiers du bâtiment. Parmi les actions de communication, via l'affichage, la presse et les réseaux sociaux, l'émission Les Experts-maison mettait en lumière un chantier grandeur nature. Des professionnels sont en effet venus effectuer des travaux de rénovation chez un particulier d'Epalinges, sous l'œil de La Télé. Le but? Montrer les atouts des vrais professionnels du bâtiment, tels que la formation d'apprentis, le respect de la sécurité au travail et des conventions collectives, ou la garantie sur les travaux. Autant de qualités non assurées dans le cas du travail au noir et autres «bricoleurs du dimanche» non-qualifiés, contre lesquels les associations professionnelles entendent lutter.

Imaginée par la Fédération vaudoise des entrepreneurs, cette campagne a été réalisée en collaboration avec l'Association cantonale vaudoise des installateurs électriciens (ACVIE), la Fédération vaudoise des Maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs (FVMFAC) et l'Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation (AVCV).



POLITIQUE PATRONALE

La Fédération vaudoise des entrepreneurs a concentré son action sur deux axes, en matière de politique patronale. La carte professionnelle et le phénomène des faillites multiples ont ainsi largement mis à contribution les Services juridique, informatique, secrétariats patronaux et communication.

Lutte contre le travail au noir et les faillites multiples

La carte professionnelle est un nouvel outil de lutte contre la sous-enchère salariale et le travail au noir développé par la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Les associations patronales romandes du secteur de la construction du gros œuvre et du second œuvre adhèrent au projet, également soutenu par les syndicats.

La carte a pour but de démontrer que l'employé est effectivement annoncé auprès des institutions sociales. Il s'agit donc pour lui d'une garantie que ses charges sociales sont correctement déclarées et que son employeur respecte la loi. Le système est développé pour être utilisé par les contrôleurs de chantiers, les architectes ou les maîtres d'ouvrages qui auront la certitude de pouvoir compter sur une entreprise et des employés respectant les règles de travail. Les entreprises pourront également vérifier les cartes de leurs sous-traitants.

D'un format «carte de crédit», la carte professionnelle est munie de la photographie de son détenteur et d'un QR code, lisible uniquement par l'application sécurisée développée par la fédération. Les données qu'elle transmet au contrôleur lors d'une lecture par scan confirment que l'employeur cotise aux charges sociales et que l'ouvrier contrôlé est autorisé à travailler. La personne qui contrôle le badge n'a pas accès à d'autres données que le nom, le prénom, la date de naissance, le nom de l'entreprise et le fait que cette dernière est en règle. Seul le contrôleur assermenté aura accès à des données plus précises.

En 2015, les 23'000 employés des entreprises membres et affiliées de la Fédération vaudoise des entrepreneurs devraient être équipés, suivis des travailleurs des autres cantons romands.

L'objectif consiste à convaincre les clients ainsi que leurs bureaux d'architectes d'exiger des entreprises qu'elles choisissent l'adhésion au système de la carte professionnelle. Les propriétaires privés et les institutions publiques telles que l'Etat et les communes pourraient ainsi montrer l'exemple en matière de lutte contre le travail au noir.

La carte professionnelle a été développée dans la dynamique de la responsabilité solidaire décidée par le Parlement fédéral. Cette démarche doit valoriser les entreprises respectueuses des conventions collectives.

Lutte contre les faillites multiples

Autre cheval de bataille de la fédération, les entreprises qui n'hésitent pas à pratiquer la sous-enchère salariale et le dumping sur les prix, avant de faire faillite et de renaître quelque temps plus tard sous une autre enseigne. Ce phénomène des faillites multiples est pris très au sérieux. En novembre 2014, la fédération a remis au Conseiller fédéral Johannes Schneider Ammann un avis de droit, à l'occasion de son passage sur le site de Tolochenaz. Ce document rédigé par le Service juridique de la fédération propose des pistes légales afin de lutter efficacement contre cette plaie.

Ces combats sont destinés à aider le marché à retrouver une situation concurrentielle saine permettant de garantir le maintien du niveau salarial acquis à ce jour.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Engagée politiquement en faveur d'une formation professionnelle de qualité, la fédération collabore étroitement avec les autorités publiques pour imaginer et explorer de nouvelles pistes de réflexion.

L'information aux entreprises

En 2014, le service de la formation professionnelle de la fédération a renforcé ses activités de soutien et d'assistance administrative auprès des entreprises formatrices membres et affiliées. Concrètement, il répond aux questions des entrepreneurs touchant à la formation de leurs apprentis ou employés en formation – en fournissant des informations sur les possibilités de stages, sur les aspects liés au contrat d'apprentissage par exemple, ou sur le système de formation à proprement parler, d'autant que ce dernier évolue constamment.

Extension de l'École de la construction

Autre signe politique fort en faveur de la formation professionnelle: la nouvelle extension de l'École de la construction. Dès la rentrée 2014, un nouveau bâtiment a permis d'accueillir les métiers de l'électricité sur le site de Tolochenaz.

Unique centre de formation du genre en Suisse, l'École de la construction regroupe désormais tous les métiers du bâtiment.

Rôle des commissaires professionnels

Sur le terrain, les commissaires professionnels sont à disposition des entreprises en ce qui concerne l'aspect pratique de la formation des apprentis. Ils sont amenés à

jouer le rôle de «surveillance/soutien» de l'apprentissage, mais aussi d'informateur et de médiateur entre les entreprises et leurs apprentis. En cas de conflit par exemple, le commissaire professionnel peut intervenir pour clarifier et régulariser la situation, pour redéfinir les contours de la collaboration ou, dans les situations les plus difficiles, pour formaliser les ruptures de contrats d'apprentissage. Le but ultime demeure justement d'éviter ce type de situation extrême et de favoriser le dialogue. En collaboration avec les conseillers aux apprentis, les commissaires professionnels sont également disponibles pour les apprentis afin de les soutenir, les orienter et, si nécessaire, les aider à changer d'entreprise formatrice. Au gré des échanges, ils deviennent des interlocuteurs privilégiés, tant pour les entrepreneurs que pour les apprentis. Le service de la formation professionnelle de la fédération assure la coordination de l'activité de ces commissaires.

Eviter les échecs

La fierté légitime que nous tirons de l'excellente qualité du système de formation duale ne doit pas nous priver d'en détecter les faiblesses. Dans le milieu de la construction, il faut noter un taux d'échec élevé des jeunes en cours d'apprentissage. Beaucoup décrochent. La Fédération vaudoise des entrepreneurs a été mandatée par le Groupement pour l'apprentissage (GPA) pour diriger, gérer et coordonner les prestations de soutien aux apprentis en difficultés scolaires. Des mesures d'appui scolaire personnalisés (CoachApp) ou en groupe pour des branches spécifiques (AppApp) sont ainsi organisés dans tout le canton.

PRESTATIONS AUX MEMBRES

Année après année, nous étoffons nos prestations et développons de nouveaux services en fonction des demandes de nos membres et de l'évolution du marché.

Facture unique

Conformément à la vision stratégique 2020, il est question de simplifier davantage le travail administratif de nos affiliés, assurés, et de rationaliser le travail à l'interne. En ce sens, et suite à un audit, la fédération a décidé de réorganiser ses assurances sociales. La gestion des institutions de prévoyance est désormais confiée à la Caisse AVS 66.1. Un système de facture unique a ainsi pu être mis en place, plus simple pour les entrepreneurs, qui ne reçoivent désormais qu'une seule facture pour tout ce qui concerne leurs assurances sociales !

Les bénéfices se révèlent considérables. Cette réorganisation permet une gestion intégrée du 1^{er} et du 2^e pilier; elle réduit la contribution aux frais de gestion des affiliés afin d'augmenter l'attractivité des assurances sociales de la fédération. Aussi, les lourdeurs administratives liées au traitement des déclarations mensuelles de salaires ont été supprimées. Dans un même temps, les informations sur les affiliés et leurs salariés s'avèrent plus complètes et fiables. Dans le prolongement de ce remaniement, le projet IPension prévoit la modernisation des outils actuels de gestion de la prévoyance professionnelle.

Développement des conseils et assistance techniques

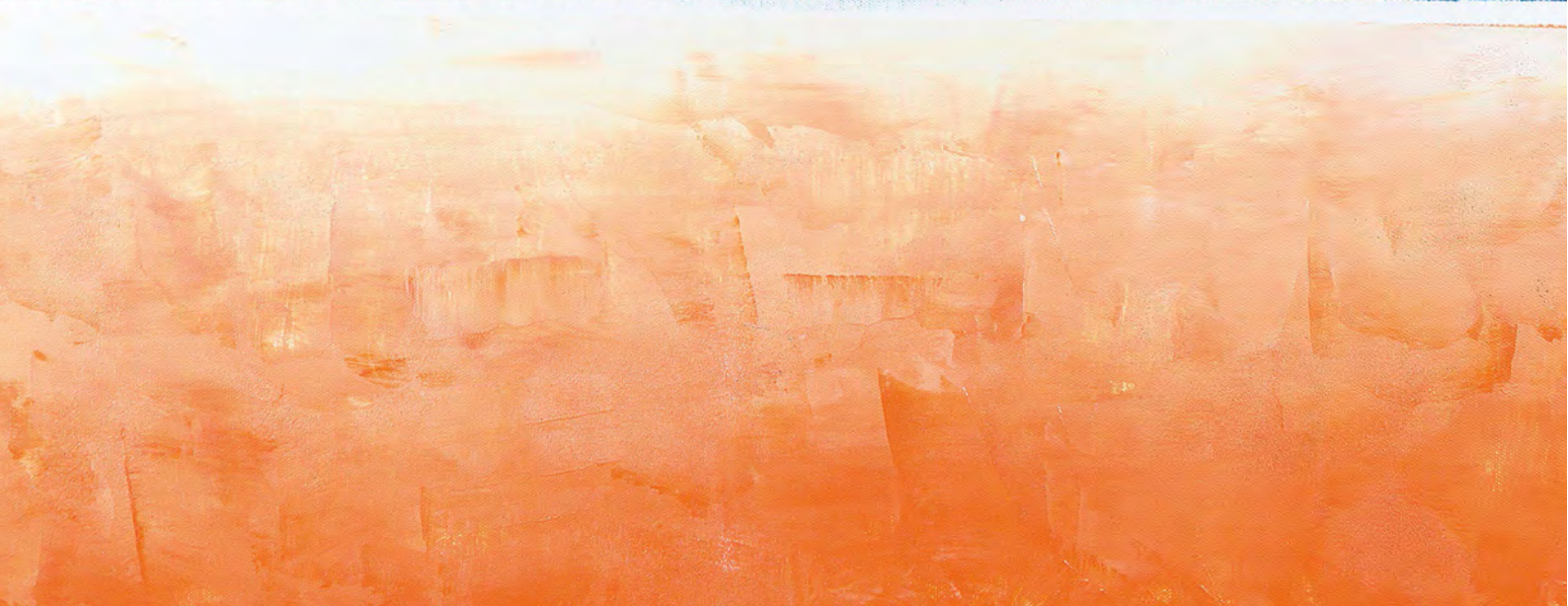
Depuis septembre 2014, l'office technique de la fédération a également fait l'objet d'importants changements. Rebaptisé service de « Conseils et assistance techniques », il fournit de nouvelles prestations basées, comme son nom l'indique, sur le

conseil et l'assistance aux entreprises, notamment dans le domaine des marchés publics et des normes professionnelles. Sa mission principale est de soutenir les membres de la fédération dans leurs démarches administratives et techniques afin que ces dernières puissent s'investir sur l'essentiel: l'acquisition et la réalisation de travaux de construction. De même, il s'agit de sensibiliser, sur le terrain, les maîtres d'ouvrage et les mandataires aux problématiques touchant au travail au noir et aux conventions collectives. Enfin, le service ainsi redynamisé s'engage à développer les connaissances professionnelles et économiques des entrepreneurs, au travers de rencontres et de cours, de la vente de livres techniques ou de la mise à dispositions de prix indicatifs de référence de la construction.

Application iPhone et réseaux sociaux

Afin de renforcer la présence numérique de la fédération, une application mobile FVE est désormais disponible. Elle permet de trouver rapidement et simplement ses entreprises membres pour quiconque désirerait effectuer des travaux. L'application, disponible sur iPhone et prochainement sur Android, complète l'annuaire des entreprises en ligne et papier. Un système de géolocalisation permet de trouver les entreprises à proximité de l'utilisateur de l'application.

Dernier enjeu de taille en la matière: les réseaux sociaux. La communication de l'activité de la fédération sur Facebook et LinkedIn s'est progressivement intensifiée et va continuer à suivre cette tendance.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Réuni quatre fois par an, il exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération et en établit l'organigramme.

YVES NICOLIER, *président*
ANDRÉ BUACHE, *vice-président*
PHILIPPE MUSITELLI, *vice-président*

PHILIPPE AUBERT
MARC-OLIVIER BLANC
LAURENT CORNU
PIERRE DÉCO
PATRICK DEMENGA
MICHEL DUCOMMUN
DOMINIQUE ECHENARD
CÉDRIC FROSSARD
JEAN-MICHEL GALLANDAT
JEAN-FRANÇOIS HUBERT
BEAT HOLZER
ALAIN JOSEPH
YVES-ETIENNE KAHN
BAPTISTE MONNARD
PHILIPPE RACCA
MICHEL RAMELLA
FERNAND SAUTHIER
ERIC ZIMMERMANN

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur, organe stratégique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, représente notamment l'association patronale à l'égard de tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il surveille l'activité de la Direction et prend les décisions liées à l'admission de nouveaux membres.



Réuni en octobre, le Conseil d'administration de la Fédération vaudoise des entrepreneurs a désigné cinq nouveaux membres au Comité directeur.

Il s'agit de Philippe Aubert, Jean-Marc Demierre, Michel Ducommun, Baptiste Monnard, Philippe Musitelli. Ils rejoignent ainsi Yves Nicolier, André Buache, ainsi que Cédric Frossard et Georges Zünd, Directeur général de la fédération, tous deux momentanément absents.

Les membres sont issus du Conseil d'administration et représentent les différents secteurs de la construction.

Sans être membre de ce comité, le directeur de l'École de la construction participe à ses réunions.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR:

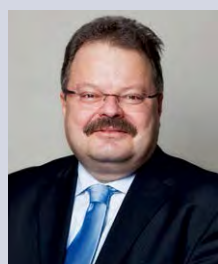
YVES NICOLIER, président
ANDRÉ BUACHE, vice-président
PHILIPPE MUSITELLI, vice-président

PHILIPPE AUBERT
JEAN-MARC DEMIERRE
MICHEL DUCOMMUN
CÉDRIC FROSSARD (*absent sur la photo*)
BAPTISTE MONNARD
GEORGES ZÜND, directeur général de la FVE
(*absent sur la photo*)
JEAN-FRANÇOIS SAVARY, directeur de l'École de la construction
et directeur de l'École de la construction

COMITÉ DE DIRECTION

La Direction de la FVE est assumée par un Comité de direction composé du directeur général et de quatre membres. Ce comité accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes ; il dispose d'un secrétariat, formé des services utiles à la réalisation des buts de la fédération.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION DÈS JANVIER 2015 :



GEORGES ZÜND
*Directeur général
en charge de la politique
patronale*



**MURIELLE
BÉROD-LASSUEUR**
*Directrice
de la caisse AVS 66.1*



DOMINIQUE GUYOT
Directeur des ressources



RODOLPHE HOTTINGER
Directeur financier



JEAN-FRANÇOIS SAVARY
*Directeur de l'Ecole
de la construction et
directeur ad interim,
durant l'absence
de Georges Zünd*

BILAN

ACTIF (en francs)	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF CIRCULANT		
LIQUIDITÉS	16'523'861	20'100'295
DÉBITEURS	935'851	634'861
ACTIFS DE RÉGULARISATION	363'641	497'011
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
IMMEUBLES	3'681'306	3'740'306
MOBILIERS, MACHINES	731'657	219'655
IMMOBILISATION FINANCIÈRES		
TITRES ET PRÊTS	17'504'814	16'186'471
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
LOGICIELS	959'402	536'063
	<u>40'700'532</u>	<u>41'914'662</u>
PASSIF (en francs)	31.12.2014	31.12.2013
ENGAGEMENT À COURT TERME		
C/C INSTITUTIONS SOCIALES ET DIVERS	23'184'156	24'721'593
CRÉANCIERS	528'903	705'536
PASSIFS DE RÉGULARISATION	854'959	1'017'880
ENGAGEMENT À LONG TERME		
PROVISIONS	7'797'533	7'327'540
FONDS PROPRES		
RÉSERVE STATUTAIRE ET RÉSERVES DIVERSES	7'300'000	7'300'000
REPORT À COMPTE NOUVEAU	1'034'981	842'113
	<u>40'700'532</u>	<u>41'914'662</u>

Chiffres sous réserve de leur acceptation
par l'assemblée générale du 12 mars 2015

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

PRODUITS (en francs)	31.12.2014	31.12.2013
PRODUITS FINANCIERS ET COTISATIONS	3'716'644	3'695'146
PLUS-VALUES SUR LA VALEUR DES TITRES	1'195'027	1'104'974
PRODUITS DES IMMEUBLES	374'559	363'290
VENTES DE MATÉRIEL ET PRODUITS DIVERS	832'599	977'091
PARTICIPATIONS DES INSTITUTIONS GÉRÉES ET DIVERS	12'649'168	12'111'191
DISSOLUTION PROVISION PROMOTION FVE	330'000	-
DISSOLUTION PROVISION POUR INVESTISSEMENTS FUTURS	-	-
	<u>19'097'997</u>	<u>18'251'692</u>
CHARGES (en francs)	31.12.2014	31.12.2013
CHARGES FINANCIÈRES ET COTISATIONS VERSÉES	634'733	726'197
MOINS-VALUES SUR LA VALEUR DES TITRES	593	431'492
CHARGES DES IMMEUBLES	618'363	554'041
CÂBLAGE INFORMATIQUE ET SIGNALÉTIQUE	364'776	41'567
CHARGES DIVERSES, JOURNAL BÂTIR	144'366	477'512
COMMUNICATION, ACTIONS POLITIQUE	453'435	467'292
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	11'639'247	11'567'501
ASSEMBLÉES, RÉVISIONS ET CONSEILS	946'613	950'078
PROMOTION FVE - 25 ANS TOLOCHENAZ	414'227	-
INFORMATIQUE	979'184	940'842
FRAIS DE BUREAU ET CHARGES DIVERSES	1'177'698	1'289'383
IMPÔTS	178'890	139'544
AMORTISSEMENTS	553'011	171'569
	<u>18'105'136</u>	<u>17'757'018</u>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	992'861	494'674
REPORT COMPTE NOUVEAU AU 01.01	842'113	677'439
ATTRIBUTION À LA PROVISION POUR FLUCTUATION VALEUR DES TITRES	-799'993	-
ATTRIBUTION À LA PROVISION 110 ANS FVE	-	-330'000
REPORT COMPTE NOUVEAU AU 31.12	<u>1'034'981</u>	<u>842'113</u>

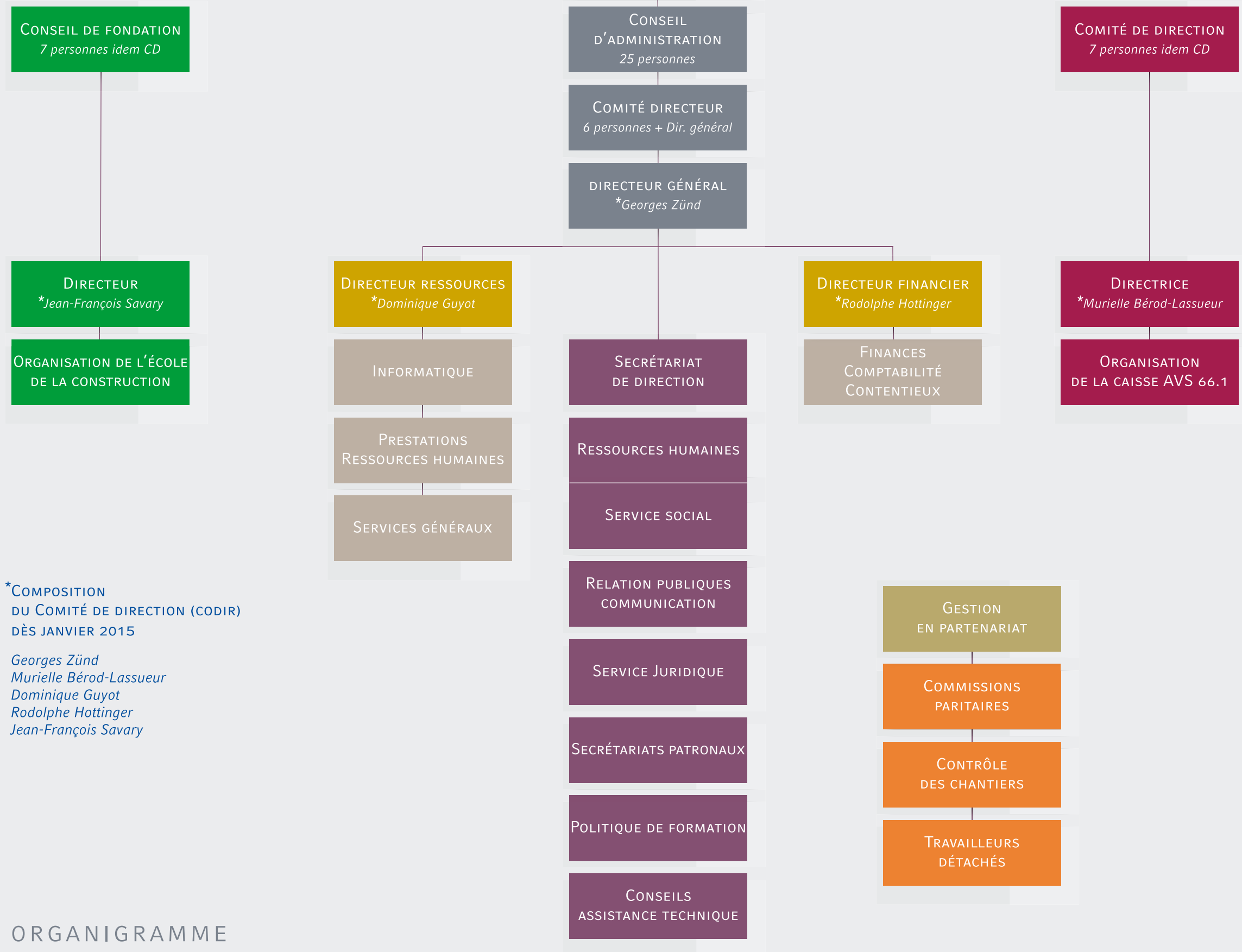
Chiffres sous réserve de leur acceptation
par l'assemblée générale du 12 mars 2015





Assistante de direction de la fédération pendant près de 30 ans, Anne-Marie Bauer était une collègue aussi appréciée que respectée. En toute discrétion, elle incarnait en réalité le bras droit de la direction. C'est avec la même discrétion et délicatesse qu'elle s'adonnait à la peinture.

En parfaite autodidacte, Anne-Marie Bauer vouait une passion à l'art en général et à la peinture abstraite en particulier. Elle peignait des tableaux qui réjouissaient ses proches avec toute la modestie qui la caractérisait. Elle aimait varier les plaisirs en passant de l'acrylique à l'aquarelle mélangée au goudron, du pastel à la peinture à l'huile ou encore la gouache. Elle laisse un nombre impressionnant de ses œuvres, que sa nièce Virginia s'est promis d'exposer.



*COMPOSITION
DU COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)
DÈS JANVIER 2015

Georges Zünd
Murielle Bérod-Lassueur
Dominique Guyot
Rodolphe Hottinger
Jean-François Savary

entrepreneurs!

féderation vaudoise

Fédération vaudoise des entrepreneurs
Société coopérative
Route Ignace Paderewski 2
Case postale – 1131 Tolochenaz
Tél. 021 802 88 88
Fax 021 802 88 80
info@fve.ch – www.fve.ch